

Transrural initiatives

n°434 / mars 2014 / 9 euros

- LA DÉMOCRATIE COMMUNALE CONTRE LA MONTÉE DU FN
- DU RIFI CHEZ LES APIS
- L'AGRICULTURE : UNE AFFAIRE D'ÉTAT



Dossier

***Transrural*, une revue participative
en-quête de lectorat !**

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'AFip, de la FNCivam, du MRJC et de la CNFR.



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos et Mickaël Correia - **Ont participé à ce numéro :** Anne Benetos, Fabienne Bois, Michel Carré, Gilbert Godet, Marie Herrault, Emmanuelle Malnoë, Ludovic Mamdy, Chloé Marie, Pierrick Monnet, Mariam Nouvel, Mathieu Salvi, Victoria Selwyn, Alexiane Spanu, Aude Torchy.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard



Impression : Evoluprint, Bruguère
Administration / Rédaction :
7bis, rue Riquet - 75019 Paris
Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :
Ioilivz/FlickrR

Reproduction autorisée sous réserve de demande
— n°CPPAP : 0615G86792 — ISSN : 1165-6166 —
Dépôt légal : Mars 2014.

vivre ensemble

Municipales 2014

- 4 La démocratie communale contre la montée du FN



Agriculture

- 5 Être conciliateur au Tribunal de grande instance

Société

- 7 Partager l'espace pour renouveler le travail

Technologie

- 8 Quand l'ombre des drones plane sur l'agriculture

ménager les ressources

Société

- 10 Remettre l'alimentation au cœur de l'espace public

Agriculture

- 12 Du riffi chez les apis

Photographie de quatrième de couverture

Affiche détournée et réalisée par la Scop Imprimerie 34 à l'occasion des 20 ans de *Transrural initiatives*, organisés les 22 et 23 mars 2013 à Lezay en Poitou-Charentes.



un autre développement

Économie

- 14 L'ESS s'organise en pôle

Initiative

- 15 Un repaire de livres et de vie
16 Du tango argentin chez les Mélusins

Politique

- 18 L'agriculture : une affaire d'État

Agriculture

- 20 « Décliner un nouveau type de relation entre éleveurs et vétérinaires »

(Ré)abonnez-vous à *Transrural initiatives*
sur la boutique en ligne de la revue

découvrir

21 En revues

22 Au fil des lectures



I à IX DOSSIER CENTRAL

Transrural, une revue participative en-quête de lectorat !

Il y a un an, vous répondiez à une enquête lecteurs destinée à mieux vous connaître et à recueillir vos remarques et critiques. La volonté de vous faire un retour sur ces résultats et sur les questions qu'ils ont soulevées nous amène aujourd'hui à ce dossier qui prend le temps d'expliquer pourquoi et comment nous fonctionnons, de débattre des interrogations et des contradictions qui nous animent et de (ré)affirmer que le lecteur a une place à part entière dans le projet de la revue.



Incarnations

Le 26 mars, lors de son dernier Conseil des ministres, Jean-Marc Ayrault présentait le décret relatif à la création du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Envisagé dès septembre 2012 avec la mise en place d'une commission dédiée, cette nouvelle entité regroupera la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), le secrétariat général du Comité interministériel des villes et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Sa création marque une avancée dans l'incarnation de l'action du ministère du Logement et de l'Égalité des territoires auquel les parlementaires ont souvent reproché depuis sa création de plus se préoccuper de logement que d'égalité des territoires.

La coquille CGET doit désormais être habilement et courageusement remplie de manière à effectivement « rompre avec une approche sectorielle des politiques publiques pour privilégier une réflexion transversale ». A n'en pas douter, le ministère, toujours existant après remaniement, pourra pour cela s'appuyer sur le foisonnant rapport *Vers l'égalité des territoires* coordonné par l'économiste Éloi Laurent (www.verslegalite.territoires.gouv.fr). Début janvier, au Sénat, l'ancienne ministre Cécile Duflot, avait défini ce Commissariat « non pas comme un outil de planification mais comme (une) charnière des relations entre l'État et les collectivités territoriales, garant de la continuité territoriale, catalyseur des initiatives locales, dans une logique ascendante ». Dans cet esprit, le CGET viserait à conférer toute sa place à une participation citoyenne renouvelée, le gouvernement estimant que « la décentralisation et la modernisation de l'État ne (pourront) se faire sans une réflexion visant à redonner la parole à la société civile ». Cette idée, le regretté Michel Dinet, militant du développement local et président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle entre bien d'autres choses, décédé samedi 29 mars dans un accident de la route, la partageait et, mieux, l'incarnait.

HÉLÈNE BUSTOS, RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

SOCIÉTÉ

Remettre l'alimentation au cœur de l'espace public

Arrivée en France il y a deux ans, l'expérience des Incroyables Comestibles conquiert un nombre croissant de plates-bandes et remet en question la place de notre alimentation et son accessibilité.

Samedi 1^{er} mars 10h, une poignée de gens motivés se retrouve dans un centre social du XX^e arrondissement. L'objectif ? Planter des semis de légumes gratuits et en libre service pour lancer l'initiative Incroyables Comestibles dans cet arrondissement parisien. Le centre social La 20^{ème} chaise, situé rue des amandiers, a accepté de se prêter à l'expérimentation en laissant libre accès à sa cour.

Planteurs chevronnés ou amateurs curieux réunis à l'initiative de Transition Paris 20, un collectif informel dont l'objet central est la relocalisation de l'économie, et d'Incroyables Comestibles Paris, qui égrène les initiatives dans les arrondissements parisiens, s'affairent autour des pots. « Je suis venue à une journée d'information organisée par Transition Paris 20. Le projet m'a intéressée et je me suis dit que c'était l'occasion de me greffer enfin à une action collective », raconte Élodie. L'atelier semis peut démarrer. Les graines et les pots sont laissés à disposition des participants qui (ré)apprennent les principes de la plantation. Du chou de Chine, quelques graines de laitue, des poireaux vivaces et bien d'autres légumes et des plantes aromatiques sont plantés à disposition de tout le monde. L'objectif est que les habitants du quartier s'emparent de l'initiative. L'opération ne laisse d'ailleurs pas indifférents les passants et les usagers du centre social qui s'arrêtent pour s'informer sur l'atelier. Il faudra maintenant attendre que le projet

germe pour attirer de nouveaux participants et démultiplier progressivement les lieux de plantation dans les rues du XX^e...

UN MOUVEMENT QUI ESSAIME RAPIDEMENT

Cette expérience est loin d'être isolée ; l'initiative Incroyables Comestibles, *Incredible Edible* en anglais, débute en 2008 en Angleterre dans la petite ville de Todmorden durement touchée par la désindustrialisation et qui connaît un taux de chômage important, apprend-on dans différents articles sur le sujet. Dans ce contexte,

1 - www.youtube.com/watch?v=KGwrcVWl6bw.

et pour lutter contre une situation sociale difficile caractérisée par un recours accru aux banques alimentaires, Pam Warhurst, conseillère de développement local, et Mary Clear, anciennement agent communautaire, imaginent qu'en plantant des légumes dans la ville, accessibles à tous, il serait possible de remettre un peu de justice sociale et de recréer du lien. La première réunion publique qu'elles organisent sur le sujet réunit près de soixante personnes. L'initiative se démultiplie alors dans les rues de la petite ville. « Nous voulons être inclusifs, c'est un mouve- ■■■



Début mars, les Incroyables Comestibles investissent la cour du centre social La 20^{ème} chaise, dans le XX^e arrondissement de Paris.

■■■ *ment ouvert à tous* », témoigne Mary Clear dans le reportage consacré à l'initiative de Todmorden¹.

Il a fallu attendre 2012 pour que cette expérience traverse la Manche quand, François Rouillay, habitant de Colroy-la-Roche (Bas-Rhin) et conseiller en communication auprès des collectivités territoriales, fait des recherches sur l'insécurité alimentaire et découvre à cette occasion les Incroyables Comestibles. Il décide de se lancer dans l'aventure et le résultat ne se fait pas attendre, les pots de légumes prenant peu à peu place dans la ville. Devenu coordinateur d'Incroyables Comestibles France, il est aujourd'hui sollicité par des collectivités, des écoles et des citoyens pour présenter l'initiative.

« *L'engouement pour ce mouvement vient de sa simplicité*, explique François Rouillay dans un entretien diffusé sur *Le chou brave TV*. *Il suffit de quelques personnes motivées pour lancer une dynamique collective qui prend petit à petit de l'ampleur.* »

Et de l'ampleur, le mouvement en a pris en six ans d'existence ! En France, difficile de compter le nombre d'initiatives qui émergent tant elles sont nombreuses. Le mouvement s'étend même bien au-delà des frontières de l'Europe³.

VERS UNE AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ?

L'initiative d'Incroyables Comestibles vise « *à rendre les territoires autosuffisants pour l'alimentation par la production locale* », peut-on lire sur le site d'Incroyables Comestibles France. Arriver à une autosuffisance alimentaire sur les territoires, à l'échelle d'une commune rien qu'en plantant des légumes accessibles à tous peut paraître ambitieux, voire utopique. Mais l'objectif initial du projet était surtout de repenser les notions de partage et de justice sociale en s'appuyant sur trois axes : économie locale, pédagogie et éducation et démarche citoyenne. Pour Pam Warhurst, la nourriture est un

langage qui permet de dépasser les différences sociales, d'âge ou de culture⁴.

Ces petites initiatives citoyennes qui fleurissent çà et là ont d'ores et déjà leurs effets. En questionnant la place de notre alimentation et son accessibilité, elles nous invitent à repenser nos modes de consommation. Ensuite, par les liens sociaux qu'elles favorisent, elles contribuent à renforcer les formes de solidarité et à en faire émerger de nouvelles. C'est d'ailleurs par cette question que l'initiative d'Incroyables Comestibles a commencé : « *Êtes-vous partants pour changer le monde avec de la nourriture locale ?* »

L'idée initiale était surtout de repenser les notions de partage et de justice sociale

Quid de la compétition entre cette initiative et les maraîchers ? François Rouillay a une réponse toute trouvée : en produisant des aliments localement et disponibles en libre accès, on ouvre le chemin de la relocalisation, on réinterroge les modes de production et de distribution et finalement, on favorise la relocalisation de l'économie qui profite aussi aux producteurs locaux.

Le chemin vers ce changement reste cependant long et difficile comme le souligne Mary Clear : « *Il faut de la passion et de l'engagement... et la ténacité d'un Rottweiler pour impliquer la collectivité.* » Le partage et la participation de tous ne sont certes pas innés. D'ailleurs, au centre social La 20ème chaise, l'utilisation des pots de fleurs pour le projet ne faisait pas forcément l'unanimité. Espérons malgré tout que la ténacité d'un certain nombre de citoyens puisse porter ses fruits... à partager bien sûr !

■ CHLOÉ MARIE (FNCIVAM)

en bref

FAIRE-PART

Le mât de la première éolienne citoyenne de France a été hissé, le 31 mars dernier dans le Morbihan. Le parc éolien de Béganne sera constitué au total de quatre éoliennes et la production annuelle couvrira la consommation électrique (hors chauffage) de 8 000 foyers. Grâce à Énergie Partagée Investissement, un fonds citoyen dédié à la production d'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique, c'est le premier parc éolien français à être majoritairement financé par des particuliers. □

UN PAS EN ARRIÈRE

Le 12 mars dernier, le Parlement européen a adopté en deuxième lecture une révision de la directive portant sur les études d'impact environnemental pour les projets industriels. La biodiversité serait mieux prise en compte et la fin des conflits d'intérêt entre promoteurs de projet et autorités assurée. Seul hic, le texte adopté exempté de toute étude d'impact les activités d'exploration et d'extraction des gaz de schiste... alors qu'elles y figuraient en première lecture. Selon le lobby pétrolier et gazier, cette décision serait « *un pas en avant pour rendre l'Europe plus compétitive* ». (source : *Basta!*) □

RÉTROGRADE

Attaques contre la réglementation environnementale ou encore dénonciation de « la police de l'eau » et des « *théoriciens de la décroissance* », pour France nature environnement (FNE), Xavier Beulin, président de la FNSEA, « *est allé trop loin* » lors de son discours de clôture du congrès du syndicat le 27 mars dernier. Selon la FNE, « *continuer à nourrir la population en préservant les ressources naturelles : elle est là, la vraie compétitivité. Elle est là, la vraie modernité* ». □

2 - www.youtube.com/watch?v=ZfFbD9pBREa.

3 - La carte interactive des différentes initiatives est disponible sur le site d'Incroyables Comestibles France : www.incredible-edible.info.

4 - www.youtube.com/watch?v=4Kmk0j4RSZw.

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif normal : 55€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) : tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : Société :

Prénom : Mail :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural*? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :